Bulletin municipal - - Numéro 269







1 Octobre 2024

SAINT-SORNIN-LEULAC

SAINT-PRIEST-LE-BETOUX





English News pages 14 - 15

Vos élus





Le Maire Didier PINEL



Ludovic DUBOIS 1 er Adjoint



Fabien SEMAVOINE 2 ème Adjoint



Francois CAUSSE 3 ème Adjoint



Christophe CHAPUT Conseiller municipal



Judith PAILLER Conseillère municipale



Stéphane LAVALETTE Conseiller municipal



Annie PEYRAUD Conseillère municipale



Sebastien DUCHIRON Conseiller municipal



Célia LAMBERT Conseillère municipale



Jean-Pierre MOCQUES Conseiller municipal



Daniel DELERUE Conseiller municipal



Elise GENTY
Conseillère municipal



Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- Judith PAILLER: Le Courtioux La Cour- Les Fougères.
- Didier GENTY: Montulat.
- Fabien SEMAVOINE : Peu Grand route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- Annie PEYRAUD: Chez Bonnet- Lazaphix.
- Jean-Pierre MOCQUES: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- Célia LAMBERT: Les Houillères Puychaumet.
- Ludovic DUBOIS: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- François CAUSSE: Pin Bernard Pingrelaud Villemacheix- la Croix blanche Planechaud St Priest le Betoux
- Sébastien DUCHIRON: Labussière Vaupoutour- Gare de Vaupoutour Moulin des Rampiotes.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade Impasse du chiron chemin du chiron Allée des peupliers Chemin de la chatte Impasse des commerces rue de l'Ancien Abreuvoir.
- Élise GENTY: Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- Stéphane LAVALETTE: Busseroles- Le Monteil Puymarchoux.
- Christophe CHAPUT: Peu Francilloux Les Champs-Route du stade Rue du tramway Impasse du Peugout.
- Daniel DELERUE: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.

Editorial du Maire





Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

Cette rentrée 2024, s'annonce chargée et pleines d'incertitudes dans de nombreux domaines avec cependant quelques motifs de satisfaction.

Les diverses élections qu'elles soient européennes ou législatives nous laissent toutes et tous dans l'incertitude du lendemain : santé, pouvoir d'achat, enseignement, emploi et conditions de travail etc... appellent toujours des réponses.

Les petites communes comme la nôtre sont en souffrance, avec la baisse des dotations, les projets sont souvent revus à la baisse et ce malgré les subventions accordées par le département et l'Etat.

L'épicerie Vival, comme vous l'avez constaté a cessé son activité ce qui se ressent immédiatement car il s'agit d'un commerce de proximité utile et indispensable au quotidien pour nombreux d'entre nous.

La municipalité se voulant réactive a pris contact avec la chambre de commerce qui ne nous a pas laissé entrevoir une solution rapide pour une reprise. C'est pourquoi, il a été décidé de donner suite à un projet proposé par un groupe qui implante des structures dénommées "API Supérettes". Notre candidature ayant été validée très rapidement, nous pouvons espérer une implantation dans les prochains mois.

Cette défection de l'épicerie Vival pourrait mettre en péril le projet de rénovation partiel (rez de chaussée) du 27 avenue de la promenade qui devait permettre d'y transférer son activité et d'y créer à la demande du gérant un bar à bière espace de convivialité.

Pour ne pas renoncer et sachant que des subventions nous ont été accordées pour le projet initial (CTD, DETR) la municipalité a décidé d'y transférer l'activité de notre charcuterie - traiteur, toujours au titre de dernier commerce de proximité.

L'habitat partagé devrait ouvrir début 2025, au terme des travaux prévus fin 2024.

SOMMAIRE

Vos élus 1 Éditorial du Maire 2-3 Décisions du conseil 4 - 5 municipal 6 -13 Vie locale 14-15 English news Portrait 17 -20 Histoire Vie associative 21- 24 Etat civil 25-26 Informations utiles 27-36 Carnet d'adresses 37-38

Bulletin municipal de Saint-Sornin-Leulac N° 268- mai 2024

Directeur de publication: Didier PINEL

Comité de rédaction: François CAUSSE

Maquette et impression: Muriel BECKER Eunice TANKEU

Editorial du Maire



La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. En ce qui concerne notre école 4 nouveaux enfants ont été accueillis cette année et bénéficient de l'enseignement de qualité dispensé par Mme Delphine DUBOIS, assistée de Laetitia PIARAUD qui gére également la garderie du matin et du soir. Il est aussi important de souligner le dévouement des bénévoles (Mmes CONDON Françoise, DERUELLE Marie Paule et Mr ROMANO Nicolas qui se relaient le soir pour soulager Laetitia pour l'accomplissement de ses tâches.

L'année 2024 a été l'occasion de réaliser au niveau national une révision de l'ensemble des adresses de tous les habitants des communes.

Notre commune a fait l'objet d'une révision de ses adresses aidée dans cette opération par les services de la Poste.

Au final, il y aura nécessité de revoir certaines adresses à Chantegrelle, Vaupoutour et au niveau des Houillères logements ODHAC.

Les personnes concernées recevront un courrier les informant de ces modifications et de la nécessité de réaliser quelques démarches administratives pour lesquelles elles peuvent être accompagnées. La mise en place de cette nouvelle dénomination se fera au 1 er janvier 2025.

De plus, **un recensement** de la population va être réalisé début d'année et des agents recenseurs prendront contact avec vous afin de réaliser celui-ci de la façon la plus précise possible.

L'équipe municipale continue d'être la plus réactive possible devant les problématiques afin d'essayer d'y apporter des réponses qu'elle espère le mieux adaptées à vos besoins.



Décisions du conseil municipal



Séance du 30 mai 2024

- Vente de l'étang de St Priest le Betoux situé sur les parcelles YK 43 d'une superficie 2 ha 67 a 92 ca et YK 44 d'une superficie de 11 a 98 ca à Mr Thibaud Jeanlouis pour un montant de 21500 €.
- Prêt à taux bonifié souscrit pour le financement de la couverture d'un appenti.

| Dépenses | Montant (HT) | Recettes | Montant |
|--|-----------------|---------------------|------------|
| Réfection de la couverture d'un appentis situé impasse des | | | 6000€ |
| commerces appartenant à la commune | | Autofinanceme nt | 1 161,70 € |
| Total | 7161,70 € | | 7161,70 € |

Caractéristiques du prêt :

- -Objet du prêt : travaux d'équipement
- -Taux d'intérêt avant bonification du Département :

4,10 %

-Taux d'intérêt après bonification du Département :

2,10 %

-Durée 10 : 10 ans -Périodicité : annuelle -Frais de dossier : 50 €

- Afin de réduire les nuisances et les incivilités provoquées par les usagers du délaissé RN 145 situé en sortie du bourg de St Sornin Leulac direction la croisière, une fermeture au niveau de l'intersection de ce délaissé avec la Voie Communale 21 sera mise en place.
- Location d'un bureau au Pôle Santé à une conseillère en Aloé Vera et pierres naturelles à compter du 1er juin 2024 pour un loyer mensuel de 40 €
- Créances éteintes d'un montant de 90,55 euros pour impossibilité de recouvrement à la demande du receveur de Bessines.

Séance du 10 septembre 2024

 Décision modificative n°1 BUDGET COMMUNAL afin d'intégrer des dépenses (crédits pour les travaux de la couverture de l'appenti et des recettes supplémentaires (prêt à taux bonifié et CTD).

| INVESTISSEMENT | | | | |
|----------------|-----------------------|----------|-----------|--|
| Chapitre | Article | Dépenses | Recettes | |
| 13 | 1323 - CTD | | + 1 440 € | |
| 16 | 1641 - Emprunts | | + 6 000 € | |
| 21 | 2132- Immobilisations | +7440€ | | |
| Total | | +7440€ | +7440€ | |

- Convention d'entretien de la RN145 en agglomération avec la DIRCO. Du fait de la dangerosité de la RN145, les élus décident de confier à la DIRCO l'entretien des abords de la RN145 en sortie de Bourg direction la Croisière depuis la station-service jusqu'au panneau de fin d'agglomération et ce dans les 2 sens de circulation.
- Mise en place du Compte Epargne Temps (CET) pour les agents. Le CET est alimenté par le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à 20 (proratisés pour les agents à temps partiel et à temps non complet) et les jours de fractionnement. Les agents peuvent utiliser tout ou partie de leurs jours épargnés dans le CET, qu'il soit titulaire ou non titulaire, uniquement sous la forme de congés. Le CET doit être soldé et clôturé à la date de la radiation des cadres ou des effectifs pour le fonctionnaire ou à la date de la radiation des effectifs pour l'agent non titulaire.

Décisions du conseil municipal



- Prise en charge financière de 50% du déplacement d'un candélabre situé devant la parcelle ZS60
- Résiliation du logement situé au 1 rue du barry
- Révision des baux des parcelles D1865, D2061, D2059, D2063 pour changement de nom
- Vente des parcelles D2059 D2063 pour exploitation à 12€ m2 soit 16908€ (15 528 € pour la parcelle D2059 d'une superficie de 1294 m² et 1380 € pour la parcelle D 2063 d'une superficie de 115 m²).
- Résiliation des baux des bureaux n°1et n°3 au Pôle santé suite au départ de l'osthéopathe et conseillère aloe vera
- Location de deux bureaux au Pôle Santé (deux nouvelles osthéopathes)
- Révision du contrat de location à un jour par semaine pour la Sophrologue au Pôle Santé soit un loyer mensuel de 40 €
- Location du garage du Pôle Santé pour un loyer mensuel 50€
- Création du poste agent de maîtrise au 1er janvier 2025 suite à une promotion interne.
- Renouvellement de la convention de Présence Postale pour une durée de 9 ans.
- Demande de subventions au département CTD pour divers travaux :
 - revêtement trottoir RN145(centre bourg)
 - travaux de sécurisation de la RN145

- Désignation des agents communaux recenseurs pour la période du 16 janvier 15 février. au **PICOUET** Mmes GILARDI Sandrine, Nathalie. BECKER Muriel (agents recenseurs).
 - Mme TANKEU Eunice et Mr IMBERT Stéphane (coordonnateurs)
- Résiliation de la convention SATESE suite au transfert de compétence au Syndicat Coul Gart-Eau concernant la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.
- Révision du tarif de la cantine scolaire
 2.50 € à compter du 1 octobre 2024
- Admission en non valeurs de la totalité des créances proposées par le receveur municipal soit un montant de 711,95 € concernant le budget communal.
- M. PINEL Didier est désigné suppléant de Mme Annie PEYRAUD au sein de l'association de coordination des personnes âgées de Châteauponsac.
- Projet d'installation d'une API Supérette sur la place de la Mairie. Suite à la fermeture pour liquidation judiciaire de l'épicerie VIVAL, un contact a été pris avec API DISTRIBUTION qui installe des structures de vente de produits divers.
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles en zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466G du code général des impôts.





BIENTÔT UNE SUPÉRETTE API DANS NOTRE COMMUNE



Devant la fermeture brutale de notre épicerie Vival fin août après à peine un an de fonctionnement, la municipalité a décidé de réagir au plus vite afin que ce type de commerce essentiel ne disparaisse pas définitivement.

Un contact a été pris avec la société API Supérette qui implante des structures permettant d'accéder à de multiples produits essentiels au quotidien en libre service. Un engagement a été signé et prochainement l'espace de vente sera implanté sur la place de la mairie.

Mais pour être plus précis, reprenons les termes de présentation de ce type de structure :

- déjà 65 supérettes ouvertes en 2 ans ; il y en aura 100 à la fin 2024 (Aquitaine, Pays de Loire, Normandie...)
- si les épiciers traditionnels doivent vendre 30 % plus cher que les supermarchés, ce n'est pas le cas des supérettes API qui proposent des produits à des prix comparables à ceux des grandes surfaces (Carrefour est d'ailleurs pour une large partie leur fournisseur)
- le magasin comporte une seule allée centrale









On y accède avec un QR code ou une carte fournie par API (tout cela sera expliqué dés la mise en place). Le règlement se fait par carte bancaire et le magasin est accessible 7 jours sur 7.

- on y propose de nombreuses références de produits alimentaires (y compris produits frais) également des produits d'entretien en un mot tout ce qui est nécessaire au ménage.
- une seule limite il n'y a pas de vente d'alcool car cela nécessite de vérifier l'âge du client.
- la commune doit simplement fournir l'emplacement (dans le cas présent sur la place de la mairie) et une alimentation électrique
- A noter que nos producteurs locaux et nos commerces pourront bénéficier de corners pour commercialiser leurs produits (légumes, viandes, pains...)



 des services supplémentaires pourront éventuellement être rajoutés comme un service de retrait et dépôt de colis, un espace de petites annonces...







L'habitat partagé : une solution d'hébergement innovante et conviviale pour la perte d'autonomie

Notre habitat partagé situé derrière la Mairie ouvrira ses portes durant le premier semestre 2025.

Pour ce faire, les personnes susceptibles d'être intéressé par un hébergement doivent contacter le secrétariat de Mairie (le matin de préférence) qui se chargera de collecter et de transmettre à l'association "Cettefamille" porteuse du projet.



Ce sont des alternatives aux structures collectives qui garantissent le libre choix des personnes dépendantes.

Les Maisons "Cette famille " sont des domiciles partagés où vivent en colocation des personnes âgées qui ne souhaitent (ou ne ne peuvent plus) vivre seules.

Les colocataires sont accompagnés par des assistants de vie qui les soutiennent dans leur vie quotidienne.

Les domiciles sont chaleureux, adaptés à la perte d'autonomie grâce aux colocations seniors et le réseau d'accueillants familiaux. Présence d'un professionnel 24 h / 24 h pour les accompagner dans leur quotidien tout en vivant leurs envies, en toute liberté.





LA GRANGE DU PAYSAN





Projet initié par Jean-Marc SCHLOSSER et son associé Thierry JACOBS, ce commerce en libre service propose de la restauration rapide à emporter : pizzas, paninis, tacos et boissons. A 72 ans pour Jean-Marc SCHLOSSER c'est une reconversion après plusieurs décennies en tant qu'exploitant agricole en Alsace puis en Limousin à Magnac-Laval II est prévu d'organiser dans l'immense cour intérieure des petites fêtes dès l'obtention des agréments concernant la sécurité et accessibilité. (les autorisations d'urbanisme sont en cours).

BURGER BOX

Bien connue de nos administrés locaux, Mme Flint qui possède plusieurs points de vente dans la région, vient d'ouvrir un établissement dans notre bourg pour la commercialisation de ses burgers, snack et boissons.

Horaires:

18h - 20 h

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche Lundi 11h 30 - 14 h Dimanche







IN

VISITE DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE LIMOGES



1944-2024 Cette année nous fêtons le 80 ème anniversaire de la Libération de Limoges, ainsi que la tragédie d'Oradour-sur-Glane. A l'initiative de Fabien SEMAVOINE une quinzaine d'habitants de notre commune ont découvert le musée de la Résistance de Limoges. L' insoumission au troisième Reich et au régime Vichy est parfaitement illustrée par ce musée. Des centaines de documents, de films , d'objets et d' interviews témoignent de la vie dans les maquis du Limousin, du Périgord et du Berry. Originaire de Magnac-Laval et à la tête de 3 500 hommes, l'emblématique colonel GUINGOUIN organisera la résistance en Haute-Vienne.

Les collections se découvrent au travers de 10 salles d'exposition toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans une des salles, on y découvre la cellule d'un avion italien, un REGGIAN 2002, tombé le 16 juin 1944 à Saint-Méard à l'est du département.

Cet avion fut exposé dans le jardin de l'évêché à Limoges de 1947 à 1976. Au fil du temps la carcasse était en ruines car chacun prenait un élément en guise de souvenir... Les éléments étaient dispersés, le cockpit fut récupéré à Saint-Méard, une mitrailleuse à Marseille... Il fut restauré dans les années 80 par la base aérienne 274 de Limoges-Romanet et nécessita 4000 heures de travail.

Cet avion était utilisé par la chasse italienne mais également par la Luftwaffe. Il pouvait emporter 950 kg de bombes sous le fuselage. Vitesse : 537 km/h Altitude 6100 m. Autonomie : 1100 km.

Construits à 176 exemplaires, seuls 2 avions existent encore de par le monde.

Musée de la Résistance de Limoges.
7, rue Neuve Saint-Etienne 87000 Limoges
Limoges Tel : 05 55 45 84 44
Entrée gratuite le 1er dimanche de chaque mois

entree gratuite le Ter dimanche de chaque moi Plein tarif : 5 € Tarif réduit : 3 €



39 ème RALLYE DE SAINT-SORNIN-LEULAC

En raison d'élections, cette année l'épreuve se déroulait sur la seule journée du 6 juillet. Organisé par l'écurie ASA Mauve ce rallye compte pour la Coupe de France des Rallyes. Trois épreuves spéciales d'une longueur totale de 40.5 km étaient proposées aux 72 concurrents engagés.

9 équipages ont abandonné pour casse mécanique et 3 pour des sorties de route sans gravité.

Classement:

1er TAVENEAU Sam - BOYER Pauline 2ème MULLER Charles - NIGRETTE Géraldine 3ème BEYLARD Arthur - JARDEL Remi Volkswagen Polo GTI R5 Volkswagen Polo GTI Renault Clio R3







Félicitations à notre équipage Saint-Sorlaciens Antony et Christophe CHAPUT qui se classent à la 32ème place avec leur nouvelle Citroën « Saxo ».



VISITE DU PREFET DE LA HAUTE - VIENNE

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, François PESNEAU s'est rendu à Saint-Sornin-Leulac le 31 Juillet dernier. Il était accompagné de la Sous-Prefète de Bellac Françoise SLINGER- CECOTTI. Au programme de cette journée la présentation de la commune et de son tissu industriel avec la visite des entreprises Centre 7 et PP SIM spécialisée dans le développement et la fabrication de simulateurs de conduite. Le problème du trafic routier a été abordé avec la future création d'un parking dédié aux poids-lourds sur le délaissé de la RN 145. A l'étude également le renforcement de la sécurité dans la traversée du bourg avec un feu tricolore intelligent et des feux clignotants aux abords des passages protégés.

Enfin,ont été évoquées les créations des 2 centrales solaires de La Cour, de Montulat et d'une station service et la construction d'un habitat partagé qui témoignent de la vitalité de notre commune.



De gauche à droite :

Mme La Sous-Préfète SLINGER -CECOTTI, ,Mr Brognara - Sté TIGR, Mr Pinel - Maire, Mr Le Préfèt PESNEAU, Mr RUMEAU COM. COM, , Mr Semavoine 2 ème adjoint au maire, Mr Bobet - Sté Simersion.





LA FÊTE DES VOISINS A LAZAPHIX ET CHEZ BONNET

Les habitants de ces deux villages avaient pour habitude de se retrouver une fois l'an pour la fête des voisins. Ainsi pendant 19 ans entre 1976 et 1995, ils se sont retrouvés chez Lucette LEFRERE autour d'un méchoui. Après une interruption de 29 ans ils se concertent et décident de faire revivre le passé...Nostalgiques, le 10 août dernier ils se sont retrouvés à une quarantaine chez Lionel LEFRERE, le fils de Lucette autour d'un barbecue et d'un buffet de desserts que chacun avait confectionné.

Ils se sont remémorés l'ancien temps , les voisins ou les êtres chers aujourd'hui disparus. Certains ont apporté des photos jaunies prises il y a 50 ans histoire de comparer, et de constater l'apparition de rides, de cheveux blancs ou d'embonpoint pour certains.

Des jeux ont été organisés : cartes, boules, palets. Le lendemain certains sont revenus pour finir les restes et faire la promesse qu'ils récidiveraient l'an prochain. NOSTALGIE QUAND TU NOUS TIENS...

(Photos Annie Peyraud)





Et tout ça en musique...



NEWS





In the last edition of the Bulletin, we invited UK nationals resident in the Commune or who have a maison secondaire here to let us have their details so we could get some idea of how many there are in this category and who they are. You may recall that because we no longer have the right to vote, the Mairie has no record of us! We have now set up a WhatsApp group which already has some 20 subscribers and which has proved a useful means of contact as well as enabling the dissemination of information quickly and easily.

If you have not yet joined, why not do so? Simply contact either of us as follows:

Barbara Sprinks - Mobile0678172604 - Email.terence.sprinks@orange.fr

Ashwyn Smyth - Mobile 0604487998 - Email. <u>ashwynsmyth@gmail.com</u> We look forward to hearing from you.

EES - ENTRY/EXIT SYSTEM

Many of you will already be aware of what is looming this year and next – EES & ETIAS. After numerous postponements, this new EES procedure is due to come into effect from 10th November 2024. This will require the provision of biometric information on entry to a European country.

More info here: https://travel-europe.europa.eu/ees_en and on subsequent pages. However, it is worth noting that if you hold a residence permit for an EU country (e.g. WARP card) or a long term visa, you will not be required to provide this information. Unfortunately though, you may still be impacted by resulting delays when the system comes into effect.

It will, however, apply to your visitors so please make sure you make them aware of what is/will be required.

Please do not take what is written here as gospel, it is general advice only, and do make sure you familiarise yourself, your family and fiends of what both schemes will require and what impact they may have in the future









TRADUCTION

Dans le dernier numéro du Bulletin, nous avons invité les ressortissants britanniques résidant dans la commune ou y possédant une maison secondaire à nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions nous faire une idée du nombre de personnes appartenant à cette catégorie et de leur identité. Vous vous souvenez peut-être que nous n'avons plus le droit de vote et que la mairie n'a donc aucune trace de nous!

Nous avons mis en place un groupe WhatsApp qui compte déjà une vingtaine d'abonnés et qui s'est avéré être un moyen de contact utile ainsi qu'un moyen de diffuser des informations rapidement et facilement.

Si vous ne l'avez pas encore rejoint, pourquoi ne pas le faire ? Il vous suffit de contacter l'une ou l'autre d'entre nous comme suit

Barbara Sprinks - Mobile 0678172604 - Email. terence.sprinks@orange.fr Ashwyn Smyth - Mobile 0604487998 - Email. ashwynsmyth@gmail.com Nous nous réjouissons d'avance de votre participation.

EES - SYSTEME D'ENTREE/SORTIE

Beaucoup d'entre vous sont déjà au courant de ce qui les attend cette année et l'année prochaine - EES & ETIAS. Après de nombreux reports, cette nouvelle procédure EES devrait entrer en vigueur le 10 novembre 2024. Elle nécessitera la fourniture d'informations biométriques à l'entrée d'un pays européen.

Plus d'infos ici : https://travel-europe.europa.eu/ees_en

Toutefois, il convient de noter que si vous êtes titulaire d'un permis de séjour dans un pays de l'UE (par exemple, la carte WARP) ou d'un visa de longue durée, vous ne serez pas tenu de fournir ces informations. Malheureusement, vous risquez toujours d'être affecté par les retards qui en résulteront lorsque le système entrera en vigueur. Ce système s'appliquera toutefois à vos visiteurs. Veillez donc à les informer de ce qui est/serait exigé. Ne prenez pas ce qui est écrit ici au pied de la lettre, il ne s'agit que de conseils généraux, et veillez à vous familiariser, ainsi que votre famille et vos amis, avec les exigences des deux systèmes et l'impact qu'ils pourraient avoir à l'avenir.

Portrait





GÉRARD, BAMBOU, NENETTE, ROSALIE et les autres...

Originaire de Gajoubert près de Mézières- sur- Issoire, Gérard demeure au Puychaumet depuis 56 ans. Quand vous lui rendez visite et qu'il est absent, vous êtes accueillis par ses chats Bambou et Nénette. Deux chats anglais du voisinage qui se sont sentis si bien en sa compagnie ont définitivement élu domicile chez lui plutôt que de rejoindre « la Perfide Albion » avec leurs maîtres.

Certains de ses animaux sont bien attentionnés avec lui. Les cailles et les poules le fournissent en œufs. Une des oies, Rosalie 2 ans, a pondu 82 œufs en une année. Gérard vit pour sa famille, ses amis et ses animaux : 4 chats, des oies de Guinée, des poules soie de Chine, des pigeons, des lapins, des faisans, des perruches, des cailles etc...

« Pour moi, le meilleur moment de la journée c'est le matin lorsque je me lève et que je contemple par la fenêtre le communal où batifolent les oiseaux et les poules d'eau de la mare voisine. Autre moment précieux pour moi, le nourrissage de mes animaux... que je ne mange pas. L'éveil de la nature c'est magnifique . »

A la retraite depuis de nombreuses années, Gérard a travaillé pour une entreprise de Limoges où il était maçon. Il a participé à la construction du château d'eau de Saint-Sornin Leulac puis a été chauffeur à l'usine de cartonnage de Magnac-Laval pendant 35 ans. Veuf depuis 9 ans, Gérard s'est réfugié dans le jardinage entouré de ses animaux. Les tomates, les melons et céleris sont à profusion et bien au-delà de sa consommation personnelle. Il n'utilise aucun engrais sauf du gazon coupé.

« Je donne les légumes autour de moi, aux amis. Voyez-vous, mon plaisir est de faire plaisir! » Depuis de nombreuses années, il entretient le village du Puychaumet et tond l'immense communal et tous les accotements. Pour faire ce travail il a investi dans une tondeuse avec ses propres deniers et ne demande rien à la commune ou à ses voisins.





Enfin, signalons qu'il a été conseiller municipal .

Débordant d'énergie, Gérard croque la vie à pleines dents. Les samedis lorsque le temps le permet, il se rend à Saint-Maurice La Souterraine pour s'adonner à une autre passion : l' U.L.M.

Bravo Gérard à 81 ans vous êtes pour bon nombre d'entre nous un exemple!

DES HISTORIENS VISITENT SAINT-PRIEST LE BETOUX



Le 13 août dernier une vingtaine de personnes ont déambulé dans le bourg de Saint-Priest-le-Betoux. Elles étaient accompagnées de l'historien Michael Thoury et de Georges Mériguet membre éminent de la Société Archéologique et Historique du Limousin.

Cette ancienne commune est la seule du nord du département à posséder encore un cimetière contigu à l'église. La cure de Saint-Priest était dans l'archiprêtré de Rancon.

Au Moyen-Age, Saint-Priest portait le nom de Betos : (en vieux français c'était l'arbre : le bouleau). L'église de Saint-Priest fut reconstruite dans le courant du 15ème siècle. A cette époque la communauté religieuse est très importante. Un couvent et un cimetière, aujourd'hui disparu, avaient été édifiés route de Villemont. L'église abrite de nombreuses statues et un superbe tableau offert par l'Impératrice Eugénie en 1865. Au 18ème siècle on comptait dans cette paroisse 250 communiants et environ 333 habitants.

La commune avait 2 domaines appartenant à l'Église puis à l'hospice de Magnac-Laval. Ils étaient situés dans le bourg. Au début du XXème siècle les terres et les bâtiments ont été vendus à des particuliers. En 1913 la Mairie a échangé un terrain avec l'hospice pour construire l'école et la Mairie que nous connaissons.

Hormis le patrimoine religieux, Saint-Priest-le-Betoux possédait 2 manoirs : celui du Pin-Bernard édifié au XVème et propriété d'une branche de la famille de Razès avant de passer, en 1693, dans le patrimoine des Du Fénieu. En ruines, il a été rasé dans les années 70.

Le second, situé en bordure de la route de Villemont dans l'enceinte d'une propriété privée actuellement en vente. Un magnifique plafond décoré à la française témoigne d'un riche passé. Les linteaux des dépendances et du manoir comportent les dates de construction de 1819, 1822 et 1839.

Nos 2 communes sont riches de vestiges archéologiques ou autres:La nécropole des Chassagnes, et les sarcophages du Monteil aujourd'hui disparus. Des sites demeurent encore non explorés : une villa gallo-romaine entre Villemacheix et Villemont, un tunnel entre Saint-Priest-le-Betoux et le Pin-Bernard datant de la période de la Révolution appelée aussi « période de la Terreur » . Le premier village du Pingrelaud implanté dans le haut de « La Couture » où ont été retrouvées des tuiles ornées d'empreintes de chiens, et de tiges de fougères.





François CAUSSE



COMICE AGRICOLE CANTONALE DE SAINT-SORNIN-LEULAC DANS LES ANNEES 70

C'est au XVIII ème siècle qu'apparaissent les premiers comices agricoles avec la période des lumières et l'apparition des sociétés savantes locales qui s'intéressent à l'agriculture. A cette époque, le premier grand prix de l'agriculture est créé sous le règne de Louis XVI et remis par le roi lui-même. De son coté la reine Marie-Antoinette va jouer à la fermière en créant « le Hameau de la Reine »dans l'enceinte du parc du Château de Versailles.

Dans cet espace , la reine entourée de ses dames de compagnies s'occupera des vaches, des moutons et des volailles.

A la période de la Révolution? les comices agricoles seront interdits car considérés comme des rassemblements suspects. C'est finalement sous le Directoire et le règne de Louis-Philippe que les comices sont rétablis. Les premiers verront le jour en 1844 dans les Yvelines à Poissy et dans le Morvan (berceau de la race charolaise).

Nos communes rurales de Saint-Sornin-Leulac et de Saint-Priest le Betoux organiseront elles aussi leurs comices. Voici celui de Saint-Sornin Leulac ressuscité par des photos oubliées au fond d'un tiroir...



Les officiels : de gauche à droite

Mrs MARSAUDON: Maire de Balledent

MOCOEUR: Député de la Haute Vienne BOUTOT: Adjoint de la Mairie de Balledent DUCOURTIOUX: Maire de St Priest le Betoux DESPUJOLES: Maire de Chateauponsac

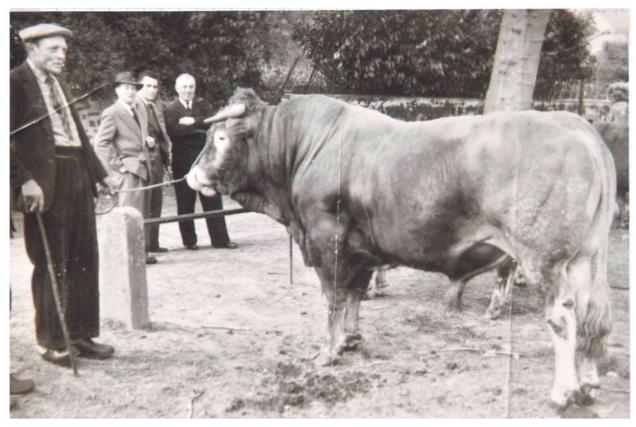
Conseiller Général du canton de Chateauponsac

LACLOTRE: Maire de St Amand Magnazeix

DELAGE: Conseiller Municipal de St Sornin Leulac

x :?





70 bovins, 20 ovins et caprins ainsi que des volailles ont été présentés au concours organisé par Mrs Lemargue, Bonnet, Saulnier. Ce comice a été une réussite totale et les experts ont eu beaucoup de travail pour établir un palmarès en raison de la qualité et du nombre d'animaux présentés par chacune des catégories.



Un aperçu du champ de foire



```
Voici le palmarès :
           Taureaux inscrits au Herd-Book de + de 18 mois :
           1º Prix : LEMARGUE, les Chassagnes
          2º Prix : POUJAUD R., Le Bourg
Taureaux inscrits au Herd-Book de - de 18 mois :
           1º Prix : DEGRWSSE, Rancon
           Taureaux non inscrits au Herd-Book de + de 18 mois :
           1º Prix : RICARD R., Lavergne
        - Taureaux non inscrits au Herd-Book de - de 18 mois :
           10 Prix : RICARD J.L?, Lavergne
         - Vaches suitées sans dents de lait :
           1º Prix : LEMARGUE, les Chassagnes
           2° et 3° Prix : POUJAUD M., Lazaphix
4°, 7° et 10° Prix : RICARD R., Lavergne
5°, 6°,8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° Prix : POUJAUD R., Le Bourg
Vaches suitées sans dents de lait :
           1º Prix : POUJAUD M., Lazaphix
           2º Prix : RICARD R., Lavergne
           3º Prix : POUJAUD R., le Bourg
         - Vaches pleines sans dents de lait :
           10 et 40 Prix : RICARD R., Lavergne
           20, 70, 80 Prix: POUJAUD R., le Bourg
30, 60, 90, 100 et 110 Prix: CHARRIER G., Vaupoutour
           4º Prix : RICARD R., Lavergne
         - Vaches pleines avec dents de lait :
           1º Prix : RICARD R., Lavergne
         - Génisses ayant toutes leurs dents de lait:

1º Prix : DEGRUSSE, Rancon
2º, 4º, 5º, 6º,7º,10,11º,12º Prix : RICARD J.L., Lavergne
           3° Prix et 9° Prix : DUSSERVAIS L., Montulat
           80, 130, 140, 150 Prix : POUJAUD R., Le Bourg
         - Génisses n'ayant pas toutes leurs dents de lait :
           1º Prix : DEGRUSSE, Rancon
           2º et 6º Prix : POÚJAUD M., Lazaphix
            3º et 4º Prix : RICARD M., Lavergne
            5° Prix : TONIAL H., Le Bourg
           7º et 8º Prix : LEMARGUE L., Les Chassagnes
         - Béliers :
           1º, 2º et 3º : POUJAUD R., Le Bourg
            4º Prix : LEGER C., Lazaphix
         - Lots d'au moins 5 brebis : 1º et 2º Prix : POUJAUD M., Lazaphix
           3º Prix : LEGER C., Lazaphix
         - Lot de 5 agnelles :
            1º Prix : POUJAUD M., Lazaphix.
         - Chèvres:
            1º Prix : LEGER C., Lazaphix
          - Lapins:
            1º Prix : M. GRELLIER E., le Bourg
            2º Prix : M. AUBRUN, le Bourg
+ Coqs, Poules, Pigeons, canards, tourterelles présentés par
AUBRUN D., MAZERAT Ph., BEAUBERT J.M., GAILLAC, VAUZELLE.
         Tous les participants à ce comice agricole ont été récompensés.
Les éleveurs qui ont présenté des bovins, ovins et caprins ont reçu
des primes supplémentaires versées par le Comice Agricole communal.
```

Archives F.Causse

Nos remerciements à tous.

FETE ANNUELLE D'ETE du 24 aôut



Le comité des fêtes de la commune a voulu donner un retentissement particulier à notre manifestation annuelle en regroupant exceptionnellement de nombreuses activités sur la place de la Mairie. La brocante s'est installée dès potron-minet, de nombreux stands ont déballé les marchandises : outils, livres, tableaux, vêtements à l'ombre des platanes. Exposants et visiteurs avaient la possibilité de se restaurer auprès des bénévoles et des membres du comité qui se sont affairés à la cuisson des merguez, des saucisses et des frites. En début d'après-midi plusieurs équipes se sont affrontées lors d'un concours de pétanque.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec la présence d'une structure gonflable et d'un stand de tir.

En soirée, la brocante a laissé sa place au marché des producteurs qui proposaient leurs produits que l'on dégustait à l'abri d'un barnum . Un orchestre accompagnait ce moment festif .

La journée s'est achevée au stade par le traditionnel feu d'artifice musical.

Le jeu du jambon : son poids : 5 k 082

La gagnante : Peyraud Annie







Mr Ruffin du village de Lavergne et ses 1800 fèves

Au plus prés du cochonnet ...





R.D.P.E. DES ECOLES ST- SORNIN- LEULAC ET ST-AMAND-MAGNAZEIX

Le RDPE a un nouveau bureau, deux nouvelles mamans super motivées pour aider (merci Maryline et Sharon!) et plein de projets pour cette année scolaire!

Présidente : **Cécile VASSY** Trésorière : **Tiphaine LAMANT** Nouvelle secrétaire : **Dorothée DOLE**

3 dates à noter dès maintenant dans vos agendas :

- 31 octobre : Après-midi Halloween ! En partenariat avec la Bibliothèque Gartempe Saint Pardoux , nous vous préparons un après midi plein de surprises !

Au programme: lecture d'histoires effrayantes par les bibliothécaires , maquillage, défilé des petits monstres, jeux, ateliers créatifs, stand photo pour garder un souvenir de la fête, buvette avec de monstrueux gâteaux, d'horribles crêpes et des boissons diaboliques pour régaler les petits monstres... Et bien entendu, chasse aux bonbons dans le bourg de Saint Sornin Leulac (pensez à prévoir des bonbons pour que la chasse de nos loulous soit fructueuse...)

- **24 novembre : vide ta chambre**. C'est l'occasion idéale pour se débarrasser et faire de bonnes affaires ! Et pourquoi pas opter pour des cadeaux de Noël écolo et économiques en optant pour la seconde main.

- 22 juin : fête des enfants.

Pour cette année, nous prévoyons également d'autres actions notamment: la vente de sapins pour Noël, le Noël des écoles , la vente d'un super grand sac flashy avec les dessins des enfants en février, la vente de plants légumes/fruits en partenariat avec les pépinières Duhail au printemps, une tombola, la participation aux sorties, voyages, projets des écoles, l'achat de livres pour les CP et CM2 et une animation Planétarium pour tous les enfants le 27 juin 2025.





Contacts: mail:rdpe.sslsam@gmail.com/Facebook:RDPE Saint Sornin Leulac/Saint Amand Magnazeix

ASSOCIATION DE CHASSE



Notre saison de chasse 2024-2025 regroupe autant d'adhérents que l'an passé malgré des départs.

Cet été, nous avons renouvelé l'opération de réintroduction du canards colverts avec le partenariat de la Fédération départementale de la Chasse. Malheureusement, comme l'an passé nous avons fait face à un acte de malveillance avec un sabotage de la cage de réintroduction des canards qui les a exposés aux prédateurs. Nous procédons également à des lâchers de faisans et perdreaux sur 14 points de la commune. Nous sommes heureux de retrouver à certains endroits des jeunes nés sur notre territoire.





Les membres de notre AICA mettent tout en œuvre pour protéger les différentes cultures de maïs que les agriculteurs ont eu du mal à semer à cause des conditions climatiques. L'AICA a aidé les agriculteurs qui le souhaitaient en leur permettant d'acheter à tarif réduit des répulsifs sangliers et corvidés pour mettre sur les semis dès le printemps.

Mais les sangliers et les corvidés ne sont pas les seuls responsables des dégâts qu'ils ont. En effet, les populations de blaireaux augmentent et sont aussi source de nombreux dégâts mais comme nous sommes en zone tuberculeuse, nous avions dû suspendre la vènerie sous terre. Aussi, nos piégeurs ont dû effectuer les prélèvements de blaireaux exigés par la DDT 87 afin de faire les tests pour la tuberculose bovine. Pour rappel, cette maladie est une zoonose donc transmissible à l'homme. Nous n'avons pour le moment pas le retour des différents tests effectués en laboratoire. Malheureusement, là encore nous avons subi des actes de malveillance et une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Nous allons devoir également prélever à la demande de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) un renard afin de pratiquer des analyses sur l'échinococcose alvéolaire. Il s'agit là aussi d'une zoonose dont le nombre de personnes infectées en France augmente chaque année. Les membres de l'AICA s'investissent donc dans la protection des animaux mais aussi des humains en étant des membres actifs du réseau SAGIR.

Nous avons à cœur de pratiquer notre activité toujours dans des meilleures conditions en optimisant la sécurité. C'est pourquoi nous avons investi et installé 3 miradors. Les jours de chasse sur notre commune sont le jeudi, samedi et dimanche. Toutefois, il est possible que nous réalisions par nécessité des battues en dehors de ces jours.





Dans les petites nouveautés conviviales de cette année cynégétique, nous avons accueilli la 1ère chasse avec des membres des Dianes du 87 (nouvelle association des chasseresses de la Haute-Vienne). Nous allons faire un échange avec Saint-Sornin Lavolps (19) pour faire comme un jumelage entre nos communes.

Si vous voulez découvrir la chasse, les chasseurs, n'hésitez pas à nous contacter. Pour rappel, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour participer aux comptages nocturnes qui se réaliseront en février/mars 2025.

Texte S. Feyt -Laudinet



MÉCHOUI DU FOOTBALL CLUB DE SAINT-SORNIN-LEULAC

Comme chaque année le très attendu méchoui organisé par le club de foot s'est déroulé au stade le 02 juin. Le temps n'étant pas de la partie, les organisateurs avaient dressé un barnum. Malgré cela, le succès était au rendez- vous. Près de 200 personnes, ont répondu à l'invitation pour déguster agneaux et poulets rôtis par les maîtres queux Serge et Christophe CHAPUT.

Comme dans une célèbre bande dessinée, la soirée s'est terminée par de la musique et des chansons.

Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles qui ont assuré le service. (photos Sophie Sanson)







Etat Civil



Décès



Le 19 juin à St Sornin Leulac **PRIVAT Bernard**, 80 ans domicilié au bourg de St Sornin Leulac

Le 14 août à Bellac

BEAUBERT Henri, 92 ans domicilié au bourg de St Sornin Leulac

Le 02 septembre à Limoges **COZE Daniel** , 80 ans domicilié à Villemacheix

le 13 septembre à Limoges **DUMERAIN Daniel**, 93 ans domicilié aux Fougères

Le 07 octobre à Chateauponsac **COUTY Gabrielle**, 104 ans domiciliée EHPAD Chateauponsac

Nos sincères condoléances

Naissance



le 28 mai **Ethan**, Denis, Christian **QUIRIN LEROI** Le Bourg à St Sornin Leulac

Nos sincères félicitations

Nécrologie



Bernard PRIVAT 80 ans décédé à son domicile le 11 juillet 2024



Bernard Privat était accordéoniste, pendant de nombreuses années, il a animé les bals du samedi soir de la Haute-Vienne. Sur cette photo prise à La Croisille sur Briance une des dernière fois où il a joué en public. Son ami Clody Musette qui animait la soirée lui avait demandé de monter sur scène. Bernard était le neveu de l'accordéoniste Jo Privat.

(Photo: Élisabeth. Cortes)

BEAUBERT Henri 92 ans décédé à Bellac le 14 août 2024



Originaire de la commune de Saint-Hilaire-La Treille, il a vu le jour en 1932 dans une famille d'agriculteurs du village de Mazat. Adulte, il travaille dans une entreprise de travaux publics de Corrèze et à l'aménagement des infrastructures routières du barrage de Bort-les-Orgues. Il revient en Haute-Vienne en 1960 à Châteauponsac où il sera employé aux Ateliers de Montmorency jusqu'en 1982.

Henri Beaubert a été élu de la commune durant 2 mandats : 2ème Adjoint puis 1er Adjoint. Il s'occupait du camping et de la collecte des taxes de séjours. Il surveillait la qualité de l'eau distribuée aux habitants et le bon fonctionnement du château d'eau.

Très récemment, il participait au méchoui du club de football de la commune alors qu'il n'aimait pas spécialement ce sport. Il disait « le principal est que l'on soit ensemble. » Henri aimait tout simplement les gens.

Il avait été rappelé pour participer pendant 2 ans à la guerre d'Algérie. Il a porté pendant 30 ans le drapeau de la FNACA lors des manifestations au monument aux morts. Il sera récompensé à titre posthume d'un diplôme d'honneur de l'ONACVG .

Nos sincères condoléances aux familles.









La commune de Saint-Sornin-Leulac réalisera en 2025 le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie par téléphone au 05 55 76 30 55 ou par mail à l'adresse suivante: mairie@stsorninleulac.fr .

C'est sûr! Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Pour en savoir plus Q le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit!





MISE EN PLACE DE LA BASE ADRESSE LOCALE AVEC REPOSITIONNEMENT DES POINTS ADRESSES

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, étend à toutes les communes l'obligation de procéder à la dénomination et à la numérotation des voies et lieux-dits et de transmettre ces adresses à l'administration centrale via une Base Adresse Locale (BAL).

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- § Optimiser l'intervention des services d'urgence (rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre, visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (eau, accès...)).
- § Optimiser l'acheminement du courrier, des colis.
- § Optimiser différents services (collecte des déchets, services à la personne, déploiements des réseaux (Eau, télécoms, fibre...).
- § Généraliser l'usage des GPS par les particuliers sur des terminaux multiples

Afin de faciliter et accélérer la mise à jour de la Base Adresse de la collectivité, les élus ont fait le choix de travailler en partenariat avec la Poste qui est reconnue comme « Référent par l'Etat » en capacité d'accompagner les communes pour la mise en œuvre de leur BAL.

Sur proposition du référent Adresse Nouvelle - Aquitaine de la Poste, le Conseil Municipal par délibération 2024-35 du 12 avril 2024, a décidé d'apporter les modifications suivantes :

A VAUPOUTOUR

- La Voie Communale 8 prend le nom de Route des Rampiottes : de son intersection avec la Route Départementale 44 jusqu'à son intersection avec la Voie Communale 8 bis au pont de Lavaud.
- La voie sans issue de Vaupoutour prenant son départ avec la Route Départementale 44 jusqu'au centre du village Vaupoutour prend le nom d'Impasse de Vaupoutour.
- Le chemin prenant son départ à son intersection avec l'impasse de Vaupoutour au lieudit Les Gouttes et se terminant au fond du village prend le nom de Chemin des gouttes.

A CHANTEGRELLE

• Le chemin sans issue prenant son départ à son intersection avec la Voie Communale 7 au lieu-dit La Prade prend le nom de Chemin de la Prade.

AUX HOUILLERES

 La voie sans issue des Houillères desservant le lotissement ODHAC87 prenant son départ de la Route Départementale 44 prend le nom d'Impasse des Houillères.

Compte tenu de ce qui précède, les adresses des riverains seront modifiées si besoin et ils recevront une attestation de nouvelle dénomination ainsi que des indications pour les aider dans les démarches administratives liées à ce changement d'adresse.





Nouvelle adresse mail de la mairie :

mairie@stsorninleulac.fr

Pour consulter le **nouveau site internet** de la commune : https://stsorninleulac.fr

Pour vos demandes d'urbanisme (Déclaration préalable, permis de construire, certificat urbanisme), merci d'utiliser la boite mail dédiée à l'urbanisme:

urbanisme@stsorninleulac.fr



Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

PROCHAINS JOURS DE PASSAGE

18 NOVEMBRE

(Inscription Mairie Jusqu'au Lundi précédant la collecte des encombrants)

La Mission Locale Rurale dispose d'un mini-bus aménagé pour vous accueillir et vous proposer un temps d'échange et de conseils. Vous y trouverez des informations sur nos services et toutes les solutions pour les jeunes.

Cette action est co-financée par l'Union Européenne, l'Etat et la MSA.



05 55 70 45 74 / contact@mlr87.fr

Des services et des propositions pour les jeunes!

Place de la mairie : jeudi 21 novembre 14h30 à 16h30

mercredi 11 décembre 14h30 à 16h30



PROCHAINES DATES:

22/11- 06/12-17/01-31/01-14/02-14/03

Prenez RENDEZ-VOUS dès à présent au 06 81 01 67 21 . Service gratuit !!



Application "CC GSP"

Avec l'application "**CC GSP**", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les arrêtés, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo, ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela sera à portée de main, directement sur votre téléphone portable.

Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.





LOCATAIRES

Nous vous rappelons que les propriétaires de biens en location sur la commune doivent nous faire savoir le nom du locataire et le nombre de personnes dans le foyer afin de pouvoir mettre à jour nos fichiers.



UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ? Pensez à l'ADIL 87!



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- <u>Relations propriétaires-locataires</u>: contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- Accession à la propriété: prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- <u>Copropriété</u>: assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- <u>Urbanisme</u>: permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- <u>Fiscalité immobilière</u>: investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- Amélioration de l'habitat: aides financières et fiscales, prêts, contrats...

Informations neutres et gratuites :



28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30 www.adil87.org

<u>DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS</u>: Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.



TARIFICATION R.E.O.M. - Année 2024

(en Euros)

| | | Tarif 1 |
|--|------------------|-------------------|
| CRITERES | Code quantité | collecte hebdo |
| Personne seule | 1 | 122 |
| Deux personnes | 2 | 181 |
| Trois personnes | 3 | 217 |
| Quatre et plus | 4 | 240 |
| Résidence secondaire | 5 | 145 |
| Habitats légers (caravane, abri de jardin, mobil home, yourte) | 6 | 62 |
| Chambre d'hôte (foyer inclus) | 7 | 253 |
| Gîte rural | 8 | 121 |
| Hôtel | 9 | 264 |
| Commerçants-artisans (pas de conteneur) | 10 | 217 |
| 1 conteneur 340 litres | 11 | 360 |
| 1 conteneur 500 litres | 12 | 479 |
| 1 conteneur 660 litres | 13 | 600 |
| 1 conteneur 770 litres | 14 | 720 |
| 2 " 770 litres | 35 | 1489 |
| 3 " 770 litres | 36 | 2159 |
| 4 " 770 litres | 37 | 2878 |
| 5 " 770 litres | 38 | 3598 |
| 6 " 770 litres | 39 | 4317 |
| Centre Routier | 20 | 360 |
| Etablissements : administratif / commercial | 21 | 181 |
| Centre Equestre | 22 | 240 |
| Profession libérale | 25 | 181 |
| Profession libérale + foyer 1 pers | 40 | 217 |
| Profession libérale + foyer 2 pers | 41 | 240 |
| Profession libérale + foyer 3 pers | 42 | 301 |
| Profession libérale + foyer 4 pers | 43 | 336 |
| Maison médicale | 44 | 121 |
| Commerçants-artisans + foyer 1 pers | 31 | 240 |
| Commerçants-artisans + foyer 2 pers | 32 | 301 |
| Commerçants-artisans + foyer 3 pers | 33 | 336 |
| Commerçants-artisans + foyer 4 pers | 34 | 360 |
| Communes < 300 hab | 15 | 1440 |
| " 300-600 | 16 | 2878 |
| " 600-1000 | 17 . | 4317 |
| 1000-2000 | 18 | 5757 |
| > 2000 | 19 | 7194 |

1 facture : foyer + activité







...Le SYDED vous accompagne



Xct. 24 - Ne pas jeter sur la voie publique

... Pour réduire et valoriser vos végétaux

Pour le Compostage*

• Je vis dans une maison avec jardin, le SYDED me propose la vente de composteurs (2 modèles différents) en plastique à prix aidé. Le matériel me sera remis à la suite d'une formation de 15 minutes.

 Je vis dans une résidence, le SYDED m'accompagne pour la mise en place de mes projets de compostage partagé au pied de mon immeuble.

<u>A noter :</u> pour les habitants de la Communauté de Communes Haut Limousin en Marche, contactez le 05 55 60 09 99.



Pour le Broyage*

Si je souhaite acheter un broyeur:

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 100€, dans la limite d'un seul achat par foyer**).
- Une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 600€) en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum qui achètent ensemble).

Si je souhaite louer un broyeur :

 Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location m'est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 300€, sous forme d'un forfait annuel utilisable en plusieurs fois**).

* Offres réservées aux habitants du territoire SYDED

** Nouvelles conditions en vigueur au 01/01/2025





@Syded87











05.55.12.12.87

Feuilles mortes, tontes de gazon (en mauvaises herbes, copeaux de bois petite quantité), branches broyées,

Il est possible de composter soit

Déchets de jardin

non traités, sciure, paille, foin...

Autres déchets de la maison



Des alternatives

existent

ressources sont dans nos jardins i Différentes pratiques existent Avec de nombreux avantages à la clé : gain de temps et d'énergie retour de la matière organique à la terre, réduction des arrosages Tontes, feuilles mortes, branchages, tailles de haie... de vraies protection des végétaux et de la biodiversité... pour valoriser cette matière chez soi.



des plantes du jardin ou du potager. de matériaux organiques aux pieds I consiste à disposer une couche

les aiguilles de résineux, les broyats de branches, les restes de culture, les fougères... temps de désherbage. Il protège les Couvrir le sol permet de limiter les arrosages et de diminuer le

insectes et petits mammifères tout en apportant une touche naturelle Elle servira de refuge aux oiseaux, et sauvage à votre jardin. Elle agit sgalement comme un brise-vent naturel.

valoriser les végétaux difficilement

à mettre en place permettant de compostables. Il suffit d'empiler

écologique et esthétique, simple

il s'agit d'une alternative

La haie sèche



jusqu'à un mêtre de hauteur entre

des piquets en bois ou en métal.

bois morts les uns sur les autres.

ronces, lierres, thuyas et autres

branches, racines, rameaux,

diminuer le volume de vos végétaux obtenu est utilisé comme paillage vos tailles et bois morts. Le broyat sol humide, ou utilisé pour votre Pratique simple et efficace pour le broyage consiste à réduire en petits morceaux les résidus de pour protéger et maintenir le

tontes de gazon, les feuilles mortes, Avec quoi peut-on pailler ? la paille, les herbes sèches ou fraiches, les



la quantité et du type de déchets à le compost et d'éviter le tassement Il permet également de structurer existent, à choisir en fonction de des matières, ce qui assure une meilleure circulation de l'air. Plusieurs types de broyeurs compost en tant que matière brune.

favorisées grâce à la floraison d'une plus grande variété de plantes. L'humidité et la fertilité du sol seront également maintenues. Elle vise à adapter la hauteur Véritable gain de temps, les et la fréquence de tonte de zones de votre jardin. La tonte différenciée

nécessaire de ramasser le L'herbe laissée sur place gazon lors d'une tonte. Il n'est pas toujours se décomposera Le mulching

indispensable au jardin.

aménagés en prairie fleurie ou la présence d'un écosystème laissés en jachère, favorisant

espaces peu utilisés sont

es tontes alternatives

de broyeurs

appliquer selon le territaire où vous abitez. Contactez le SYDED pour plus Des conditions particulières peuvent

▶▶▶ Retrouvez le détail des modalités et les formulaires de commandes sur syded87.org

Que peut-on composter chez soi?

transformation des biodéchets Ce processus naturel de

> tutos et autres alternatives sur notre chaîne Youtube!

Retrouvez astuces

l'incinération ou à l'enfouissement 30% à 50% la quantité de déchets ménagers envoyés inutilement à pour le sol, permet de réduire de en amendement riche et nutritif

coquilles d'œufs, viande, poisson,

marc de café,

Epluchures de fruits et légumes. restes de repas, sachets de thé.

Déchets de cuisine

en tas, soit avec un composteur en (branches, feuilles mortes, paille... mélanger 50 à 70 % de matières 30 à 50 % de matières "brunes" et légumes, marc de café, ...) à "vertes" (épluchures de fruits Le principe reste le même : bois ou en plastique.

Fleurs fanées, plantes d'intérieur, mouchoirs, cartons, papiers, les laisser se décomposer, brasser d'oxygène et surveiller l'humidité. régulièrement pour l'apport

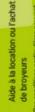
essuie-tout...

Le SYDED vous accompagne

compostage et au jardinage Formations gratuites au rubrique "composterwww.syded87.org (infos et dates sur au naturel d'1h30 broyer"

Vente de composteurs à

prix aidé (prise en charge à hauteur de 50% du coût)



au sol nutrition et humidité.

ralentie. La biodiversité et la

pollinisation sont ainsi

résistante et sa pousse

naturellement, apportant

Coupée à 8 cm au lieu de 3 ou 4 cm. Therbe sera plus.

La tonte haute

cultures contre les maladies et les

ravageurs.





Réseau d'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap Adultes 87

Accueillant familial pour adultes en situation de handicap : un métier nouveau en Haute-Vienne

ACCUEILLANT FAMILIAL: EN QUOI CELA CONSISTE?



L'accueil familial est une solution intéressante pour les personnes en situation de handicap en raison d'une altération de fonction mentale, cognitive ou psychique. Ce dispositif est destiné aux personnes disposant d'une orientation « Etablissement d'accueil Non Médicalisé: Foyer de vie ou foyer d'hébergement » . Elles peuvent éventuellement travailler à temps partiel en établissement adapté (ESAT) ou provenir de leur propre domicile.

Elles recherchent un cadre familial leur permettant de se réaliser sur tous les plans (Santé, social, familial, culturel, professionnel..) tout en bénéficiant d'une présence aidante et stimulante indispensable à leur bien-être.

« Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devraient être et vous les aiderez ainsi à devenir ce qu'ils peuvent être » Goethe



La famille d'accueil se doit d'offrir à la personne accueillie un cadre de vie sécurisant, un logement adapté à ses besoins, son âge ou son handicap. Elle lui permet de rompre l'isolement en lui apportant écoute, soutien pour renforcer son autonomie, maintenir ses activités sociales et l'accompagner dans la vie de tous les jours.

POURQUOI FRANCHIR LE PAS ?

- Une activité professionnelle rémunérée, exercée à domicile.
- Un véritable soutien socio-éducatif assuré par un service dédié mandaté par le Conseil départemental, qui vous aide et vous accompagne dans votre action.
- L'accès à un parcours de formation permettant de développer vos compétences.
- La possibilité de vivre une expérience humaine enrichissante.

COMMENT LE DEVENIR?

S'INFORMER



Auprès du service RAPHA 87 :

Fondation Delta Plus situé 8 rue Boileau 87 350 Panazol

Référente administrative : 05 55 60 93 62

veronique.lacombe@johnbost.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h30 à 13h / mercredi par mail Référente éducative: 07 64 45 86 09 s.duroux@amisdelatelier.org Du lundi au vendredi 10h>12h / 14h>17h

Une période de découverte pourra être effectuée au sein d'un établissement du RAPHA87

Auprès du Conseil départemental 87 :

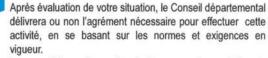
Pôle personnes âgées / handicapées

11, rue François Chénieux CS 83112 , 87031 LIMOGES Cedex 1 / 05 44 00 11 90

www.haute-vienne.fr-nos actions-personnes en situation de handicap-accueil familial

OBTENIR L'AGRÉMENT

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Les conditions d'accueil, placées sous le contrôle du Président du Conseil départemental doivent garantir la protection de la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies.





L'accueillant met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation du projet de vie de la personne handicapée et de son épanouissement personnel.

L'accueillant s'engage à participer aux formations nécessaires organisées par le Conseil départemental et le RAPHA 87. L'accueillant adhère au dispositif départemental et accepte à ce titre le suivi exercé par le RAPHA 87.

Carnet d'adresses



POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17 SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49

Lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14 h à 18 h

Samedi de 9h à 12h

Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Pôle Santé:

Ostéopathe: Mme SAMIT Gaelle 06 78 80 29 49

Mme RAYMOND-DEVILETTE Flavie 07 48 77 96 20

Mme THEBAULT Monique 06 74 31 66 25

Sophrologue: Mme MEILLAT Angélique 06 60 89 04 88

Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture et phytothérapie chinoise

06 74 54 57 82

Croix rouge française - Châteauponsac - 05 55 76 31 91

Infirmières et aides soignantes 24h/24

Hôpital CHU - (standard services) 05 55 05 55 55

Clinique François Chénieux: 05 55 45 45 45

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

SERVICES SOCIAUX

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

Maison Assistante Maternelle SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19

place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel: 06 26 06 53 62

Maison du département

3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel: 05 55 76 30 53

Assistante sociale, **puéricultrice** (sur rdv)

Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)

Service de portage des repas à domicile - 05.55.76.56.51 ou 05.55.76.30.55

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55

Du lundi au vendredi et les samedis des semaines

paires de 9h à 12h. Accueil apm sur RDV.

Mail: mairie@stsorninleulac.fr

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93

Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78

Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac - 05.55.60.92.50

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 16h

Pôle emploi: 39.49

PHARMACIES DE GARDE

de garde 3237

Pharmacies

| MOIS | JOURS | Pharmacies de Garde | |
|----------|----------|-----------------------------------|--|
| NOVEMBRE | 1 | AZERABLES 05 55 63 50 63 | |
| | 3 | BESSINES 05 55 76 13 46 | |
| | 10 et 11 | CHATEAUPONSAC 05 55 76 31 43 | |
| | 17 | LUSSAC LES EGLISES 05 55 68 23 66 | |
| | 24 | ST SORNIN LEULAC 05 55 76 32 49 | |
| | | | |
| DECEMBRE | 1 | ST SULPICE LES F. 05 55 76 71 14 | |
| | 8 | ARNAC LA POSTE 05 55 76 82 50 | |
| | 15 | AZERABLES 05 55 63 50 63 | |
| | 22 | LUSSAC LES EGLISES 05 55 68 23 66 | |
| | 25 | BESSINES 05 55 76 13 46 | |
| | 29 | ST SORNIN LEULAC 05 55 76 32 49 | |
| | | | |

Carnet d'adresses





Boulangerie AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00

dimanche 7h00 à 12h30 fermé le mardi - 09 50 37 78 81

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie - 05 55 60 61 99

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant - 05 55 76 20 20

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

Institut Canin Ô CRAZY DOG (toilettage, naturopathe, croquettes livraisons ...)

du mardi au samedi 9h - 12 h apm sur rdv 07 53 82 32 39

Maison d'assistante Maternelle 06 32 46 50 28

· Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec

rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - 06 73 68 37 24 - Dispose d'un fauteuil roulant.

Les Forges de Planechaud - 10 Planechaud - 87290 Saint-Priest-Le-Betoux-

Chambres d'hôtes - 07 49 62 07 34

Gîte Le Monteil - 5 Le Monteil, 87290 Saint-Sornin-Leulac - 05 55 79 72 63

Le Jardin des Fougères - Légumes bio - 06 08 73 87 88

Les légumes s'amusent - Légumes variés - 06 32 96 20 25

NOS ARTISANS

MOTO REPAR - M. PARENT 06 67 11 76 78

M. PERROT - Ferronnier 06 85 55 84 39

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture 05 55 76 76 22

M. DUMONTHEIL - Électricité, Chauffage, Électroménager 05 55 76 20 64

TURBO FRANCE Spécialiste du turbocompresseur **05 55 76 57 80**

M. PAILLER - Maréchal ferrant, Serrurerie et Ferronnerie 05 55 76 38 60

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles 05 55 76 80 34 ou 06 83 57 37 25

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage... 05 55 76 17 25 ou 06 14 73 00 95

M. LAMANT - Couverture, Charpente, Maçonnerie, Zinguerie - 06 70 40 68 80

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement, terrassement,

assainissement, cassage bois 07 70 17 44 75

Artisan CAREME: Peinture, démoussage, petits travaux, jardin 06 14 05 15 09

LANFRANCHI PEINTURE Peintre Décorateur 06 02 73 89 38

Burger Box 87 06 03 24 29 03 La Grange du Paysan 06 32 82 18 63



MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis sur la place de la Mairie de 9h à 13h



Horizon 2025

